



## *Communiqué de presse lancement Garage Propre en Côtes d'Armor*

**Première opération collective de gestion des déchets engagée dans le programme Envir'a\* en 2001, « Garage Propre » est aujourd'hui relancée.**

### **Une solution simple, pratique et réglementaire**

#### **Simple**

- ✓ Mise en relation des professionnels avec des collecteurs agréés et référencés avec lesquels les tarifs ont été négociés.
- ✓ Déduction de 25 % sur la facture de collecte, transport et traitement accordée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

#### **Pratique**

- ✓ Mise à disposition gratuite de contenants adaptés à la taille de l'entreprise et collecte sur site à la demande.
- ✓ Valorisation de l'engagement des professionnels par un kit de communication

#### **Réglementaire**

- ✓ Elimination et valorisation de l'intégralité des déchets dangereux dans des filières agréées.
- ✓ Traçabilité assurée grâce aux bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD) remis par les prestataires lors des collectes.

En signant la charte Garage Propre, **les professionnels s'engagent** à justifier de la bonne élimination de leurs déchets et à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Lors de son adhésion, le professionnel peut acquérir **un kit de communication** pour un coût de 30 euros afin de valoriser sa démarche.

**Lancement officiel de la seconde phase de l'opération Garage Propre en Côtes d'Armor :  
jeudi 19 mai 2011 à 18h30 au Véhipole  
Campus de l'Artisanat et des Métiers à Ploufragan**

*\*Programme Envir'a : le programme régional environnement du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne soutenu par le Conseil régional de Bretagne, l'ADEME, les 4 Conseils généraux de Bretagne.*

---

Contacts Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Technique : Céline ALBAGLI - Coordinatrice régionale Environnement 02 23 50 15 22 - albagli@crm-bretagne.fr

Presse : Marine REDON - Chargée de communication - 02 23 50 15 24 - redon@crm-bretagne.fr